

Ferdinand von Schirach

L'affaire Collini



folio

COLLECTION FOLIO

Ferdinand von Schirach

L'affaire Collini

*Traduit de l'allemand
par Pierre Malherbet*

Gallimard

Titre original :
DER FALL COLLINI

© Piper Verlag GmbH, Munich, 2011.
© Éditions Gallimard, 2014, pour la traduction française.

Couverture : photo © plainpicture/Ramesh Amruth (détail).

Ferdinand von Schirach, né à Munich en 1964, est avocat de la défense au barreau de Berlin depuis 1994. Parmi les clients qu'il a défendus, on trouve des personnalités politiques et industrielles, des espions, des célébrités et des anonymes. Il a publié chez Gallimard *Crimes*, récompensé par le prix Kleist 2010 et qui lui a valu un succès foudroyant, *Coupables* et *L'affaire Collini*, Ours de Berlin pour la littérature 2011 (Berliner Bär).

Chacun doit être à la hauteur de ses actes.

ERNEST HEMINGWAY

CHAPITRE 1

Plus tard, ils s'en souviendraient tous : le garçon d'étage, les deux dames d'un certain âge dans l'ascenseur, le couple marié dans le corridor du quatrième. Ils dirent que l'homme était immense, et, tous, ils parlèrent de son odeur : des relents de sueur.

Collini se rendit au quatrième. Il scruta les numéros ; chambre 400, suite Brandebourg. Il frappa.

« Oui ? » Malgré ses quatre-vingt-cinq ans, l'homme dans le chambranle de la porte avait l'air bien plus jeune que ce qu'avait escompté Collini. Sur son cou, de la sueur.

« Bonjour, Collini du *Corriere della Sera*. » Il parla confusément et se demanda si l'homme demanderait à voir sa carte.

« Ah ! Enchanté. Entrez, je vous prie. Nous allons faire l'interview ici, nous y serons mieux. » L'homme tendit la main à Collini. Collini la refusa, il ne voulait pas le toucher. Pas encore.

« Je transpire », fit Collini. D'avoir dit cela

l'irrita, ça sonnait étrangement. Personne n'aurait dit ce genre de choses, songea-t-il.

« Oui. Aujourd'hui, il fait vraiment très lourd, il devrait bientôt pleuvoir », observa le vieil homme avec courtoisie, bien que ça ne fût pas juste : il faisait frais dans les pièces, on entendait à peine la climatisation. Ils gagnèrent la chambre, tapis beige, bois sombre, hautes fenêtres, du luxe et du massif. Depuis la fenêtre, Collini pouvait voir la porte de Brandebourg ; elle lui semblait incroyablement proche.

Vingt minutes plus tard, l'homme était mort. Quatre projectiles avaient pénétré dans son occiput, l'un d'eux avait changé de trajectoire dans son cerveau puis était ressorti en emportant la moitié du visage. Le tapis beige épongeait le sang, la marque sombre s'élargissait doucement. Collini posa le pistolet sur la table. Il se posta à côté de l'homme à terre et observa les taches de vieillesse sur le revers de ses mains. De sa chaussure, il retourna le corps. Soudain, il asséna un coup de talon dans la face du cadavre, le regarda, puis lui donna un autre coup. Il ne pouvait plus s'arrêter, il tapait et tapait encore, sang et substance blanche giclaient sur son pantalon, sur le tapis, sur le bois du lit. Plus tard, le médecin légiste ne saurait établir le nombre de coups ; les os des pommettes, de la mâchoire, du nez et du crâne s'étaient brisés sous leur violence. Collini ne cessa qu'une fois le talon de

sa chaussure démis. Il s'assit sur le lit, le visage trempé de sueur. Son pouls ne parvenait à se calmer qu'avec peine. Il attendit de respirer de nouveau régulièrement. Il se leva, se signa, quitta la chambre et gagna le rez-de-chaussée en ascenseur. Il clopinait à cause du talon manquant, les clous qui dépassaient crissaient sur le marbre. Il dit à la jeune femme de la réception d'appeler la police. Elle posa des questions, fit de grands gestes. « Chambre 400. Il est mort », Collini n'ajouta rien de plus. On pouvait lire sur le tableau électronique de la réception, à côté de lui : « 23 mai 2001, 20 heures, salle Spree : confédération des industriels allemands. »

Il s'assit sur l'un des canapés bleus de l'accueil. Le chasseur lui demanda si l'on devait lui apporter quelque chose, Collini ne répondit pas. Il fixait le sol. On pouvait suivre l'empreinte de ses chaussures dans le marbre du rez-de-chaussée, dans l'ascenseur et jusque dans la suite. Collini attendait son arrestation. Toute sa vie, il n'avait fait qu'attendre, depuis toujours, il était resté muet.

CHAPITRE 2

« Permanence des avocats commis d'office, Caspar Leinen. » L'écran du téléphone affichait un numéro du tribunal.

« Köhler, juge d'instruction au tribunal cantonal de Tiergarten. J'ai ici un prévenu contre lequel on a ouvert une procédure pénale ; il n'a pas d'avocat. Le procureur l'a mis en examen pour assassinat. En combien de temps pouvez-vous être au tribunal ?

— Vingt-cinq minutes, environ.

— Bien. Je fais amener l'accusé dans quarante minutes. Présentez-vous en salle 212. »

Caspar Leinen raccrocha. À l'instar de nombreux débutants dans le métier, il s'était fait inscrire sur la liste de permanence de l'association des avocats. Le week-end, on leur donnait un téléphone portable et ils devaient rester à disposition de la police, du parquet et des juges. Que quelqu'un fût arrêté et qu'il eût besoin d'un avocat, alors les autorités pouvaient les appeler.

C'est ainsi que les jeunes défenseurs obtenaient leurs premiers mandats.

Voilà quarante-deux jours que Leinen était avocat. Après avoir validé la seconde partie de son examen d'État, il avait pris une année sabbatique pour voyager en Afrique et en Europe. La plupart du temps, il avait logé chez des amis rencontrés à l'internat. Depuis peu, une plaque était accrochée dans l'entrée de son immeuble : « Caspar Leinen, avocat ». Bien qu'il trouvât cela un rien pompeux, ça lui plaisait. Son cabinet, deux pièces, était situé dans l'arrière-cour d'une rue parallèle au Kurfürstendamm. Certes, il n'y avait pas d'ascenseur et les clients devaient emprunter un étroit escalier, mais Leinen était son propre patron et n'avait de comptes à rendre qu'à lui seul.

C'était un dimanche matin. Il mettait de l'ordre dans son bureau depuis des heures. Partout, il y avait des cartons de déménagement béants, les fauteuils pour les visiteurs venaient d'un marché aux puces, l'armoire métallique destinée à recevoir les dossiers était parfaitement vide. Le bureau était un cadeau de son père.

À la suite de l'appel du juge, Leinen chercha sa veste. Il la dénicha sous une pile de livres. Il décrocha sa robe neuve de la poignée de fenêtre, la fourra dans sa serviette et partit prestement. Vingt minutes plus tard, il se trouvait dans le bureau du juge.

« Maître Leinen, bonjour. Vous m'avez appelé. »
Il était hors d'haleine.

« Ah ! De la permanence des commis d'office, c'est ça ? Bien, bien. Köhler. » Le juge se leva pour lui tendre la main. La cinquantaine, veste poivre et sel, lunettes de lecture. Il avait l'air avenant, peut-être un peu distrait. C'était trompeur.

« Collini, affaire de meurtre. Souhaitez-vous parler avec votre client ? Nous devons de toute façon attendre le procureur. Le procureur général à la tête du département des infractions graves du parquet, Reimers, vient en personne bien que ce soit le week-end... probablement une affaire sensible. Alors, voulez-vous lui parler ?

— Volontiers », répondit Leinen. Un instant, il se demanda ce qu'il pouvait bien y avoir de si important pour que Reimers se déplaçât, puis n'y pensa plus lorsque l'agent ouvrit une porte. Elle dissimulait un escalier de pierre étroit et abrupt qu'empruntaient les prévenus pour être conduits au juge depuis leurs cellules. Un homme immense se tenait dans l'obscurité du premier palier, appuyé contre le mur blanchi à la chaux ; sa tête cachait presque entièrement la seule lumière. Ses mains étaient menottées dans le dos.

L'agent fit passer Leinen et referma la porte derrière lui. Il se retrouva alors seul avec l'homme.

« Bonjour. Leinen. Je suis avocat. » Il y avait

peu de place sur le palier, le prévenu était trop proche.

«Fabrizio Collini.» L'homme ne regarda que brièvement Leinen. «Je n'ai pas besoin d'avocat.

— Bien sûr que vous en avez besoin ! D'après la loi, vous devez être défendu par un avocat dans une telle affaire.

— Je ne veux pas me défendre », dit Collini. Même son visage était immense. Menton proéminent, un trait pour la bouche, front bombé. «J'ai tué cet homme.

— L'avez-vous déjà dit à la police ?

— Non, répondit Collini.

— Alors, pour l'instant, vous devez vous taire. Nous parlons uniquement de ce que je connais du dossier.

— Je ne souhaite pas parler. » Sa voix sombre trahissait un accent étranger.

« Êtes-vous italien ?

— Oui. Mais je vis en Allemagne depuis trente-cinq ans.

— Dois-je prévenir votre famille ? »

Collini ne le regarda pas. «Je n'ai pas de famille.

— Des amis ?

— Personne.

— Alors, allons-y. »

Leinen frappa, l'agent ouvrit. Dans la salle d'interrogatoire, le procureur général Reimers était déjà assis à la table. Leinen se présenta succinctement. Le juge prit un dossier de la pile

devant lui. Collini s'assit sur le banc de bois derrière une petite grille, aux côtés de l'agent.

« Veuillez lui ôter ses menottes », fit Köhler. L'agent s'exécuta, Collini se frotta les poignets. Jamais encore Leinen n'avait vu de si grandes mains.

« Bonjour, je suis le juge d'instruction Köhler, c'est moi qui m'occupe de cette affaire aujourd'hui. » Il désigna le procureur. « Voici le procureur général Reimers. Vous avez déjà fait la connaissance de votre avocat. » Il se racla la gorge, prit un ton officiel et parla sans la moindre intonation. « Fabrizio Collini, vous êtes ici maintenant parce que le procureur a requis contre vous un mandat de dépôt pour meurtre aggravé, c'est-à-dire pour assassinat. Au cours de cet interrogatoire, je déciderai si je délivre ou non ce mandat. Comprenez-vous suffisamment bien l'allemand ? »

Collini acquiesça.

« Donnez-moi votre nom complet, je vous prie.

— Fabrizio Maria Collini.

— Votre date et votre lieu de naissance.

— 26 mars 1934 à Campomorone, province de Gênes.

— Nationalité ?

— Italienne.

— Adresse actuelle ?

— Böblingen, Taubenstrasse, 19.

— Profession ?

— Mécanicien. J'ai travaillé chez Daimler pen-

dant trente-quatre ans. J'ai fini comme contre-maître. Je suis en retraite depuis quatre mois.

— Je vous remercie. »

Le juge tendit le mandat à Leinen par-dessus la table, deux pages de papier rouge. Il n'était pas encore signé. Les données venaient du rapport de la brigade criminelle. Le juge le lut à haute voix : « Fabrizio Collini a rencontré Jean-Baptiste Meyer dans la suite 400 de l'hôtel Adlon puis l'a tué de quatre balles dans la tête. Il ne s'est pas encore exprimé, mais a été confondu par ses empreintes sur l'arme, les traces de sang sur ses habits et ses chaussures, les résidus de poudre sur ses mains et les témoignages recueillis.

« Monsieur Collini, avez-vous compris ce qui vous est reproché ?

— Oui.

— D'après la loi, vous pouvez dire quelque chose à propos des faits qui vous sont reprochés. Si vous vous taisez, votre silence ne peut être utilisé contre vous. Vous pouvez citer des preuves contradictoires, citer des témoins par exemple. Vous pouvez à tout moment consulter un avocat.

— Je n'ai rien à dire. »

Leinen ne pouvait détourner le regard des mains de Collini.

Köhler se tourna vers sa greffière. « Veuillez noter, s'il vous plaît : l'accusé ne souhaite pas s'exprimer. » Puis à Leinen : « Aimerez-vous dire quelque chose au sujet de votre client, maître ?

— Non. » Il savait qu'il était inutile d'ajouter quoi que ce fût pour l'instant.

Le juge Köhler tourna sa chaise vers Collini. « Monsieur Collini, je vous délivre le mandat que je viens de vous lire. Vous avez la possibilité de faire un recours ou de solliciter le contrôle de la régularité et de la légalité de la détention. Voyez cela avec votre avocat. » Tout en parlant, il signa le mandat. Puis il regarda rapidement Reimers et Leinen. « Quelque chose à ajouter ? » demanda-t-il.

Reimers hocha la tête et rangea ses papiers.

« Oui. Je demande que me soit communiqué le dossier, dit Leinen.

— Ça figure au procès-verbal. Autre chose ?

— Je requiers le contrôle de la régularité et de la légalité de la détention au cours d'une audience.

— Noté également.

— En outre, je demande à être commis d'office dans cette affaire.

— Déjà ? Bon. Le procureur y voit-il une objection ?

— Non, répondit Reimers.

— Nous en prenons acte. Maître Leinen sera le commis d'office de Fabrizio Collini dans cette affaire. Est-ce tout ? »

Leinen acquiesça. La greffière sortit une feuille de l'imprimante et la tendit à Köhler. Il la parcourut rapidement et la donna à l'avocat. « Le procès-verbal. Votre client doit le signer. »